
**Comité exécutif du Programme
du Haut Commissaire**

Distr. restreinte
16 juin 2011
Français
Original : anglais et français

**Comité permanent
51^e réunion**

**Ordre du jour provisoire annoté
(21 – 23 juin 2011)**

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Adoption du projet de rapport de la cinquantième réunion du Comité permanent**

Le projet de rapport de cette réunion, qui s'est tenue du 1^{er} au 3 mars 2011, est contenu dans le document EC/62/SC/CRP.10.

3. **Protection internationale**

Le Comité étudiera les points suivants qui seront présentés et discutés séparément :

- a) *Note sur la protection internationale* (EC/62/SC/CRP.12) ; et
- b) *Note sur l'apatridie* (EC/62/SC/CRP.13).

Ces documents seront également soumis à la soixante-deuxième session plénière du Comité exécutif.

4. **Politique de programme/protection**

Le Comité étudiera les points suivants qui seront présentés et discutés séparément :

- a) *Protection des femmes réfugiées – promotion de la parité* (EC/62/SC/CRP.14) ;
- b) *VIH/sida et réfugiés* (EC/62/SC/CRP.15) ;
- c) *Services communautaires : vers une approche du développement communautaire* (EC/62/SC/CRP.16) ;
- d) *Questions relatives à la sûreté et à la sécurité, y compris la sécurité des réfugiés* (EC/62/SC/CRP.17) ;
- e) *Le rôle des pays hôtes : coûts et impact de l'accueil des réfugiés* (EC/62/SC/CRP.18) ; et
- f) *Le rôle du HCR à l'appui d'une réponse humanitaire plus efficace pour la protection des personnes touchées par les catastrophes naturelles* (EC/62/SC/CRP.19).

5. Activités régionales et programmes globaux

Le Comité étudiera un document sur l'*Intégrité technique des programmes du HCR* (EC/62/SC/CRP.20).

6. Gestion, contrôle financier, contrôle administratif et ressources humaines

Le Comité étudiera les points suivants :

a) *Mise à jour sur l'introduction des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS)* (EC/62/SC/CRP.21) ;

b) *Financement des prestations à et après la cessation de service* (EC/62/SC/CRP.23), y compris un projet de décision pour adoption par le Comité ;

c) *Etablissement d'un Comité d'audit et de contrôle indépendant* (EC/62/SC/CRP.24/Rev.1), y compris un projet de décision pour adoption par le Comité ;
et

d) *Exposé sur le processus de changement de structure et de gestion.*

7. Budgets-programmes et financement

Le Comité étudiera les points suivants qui seront présentés et discutés séparément :

a) Une *Actualisation des budgets et du financement pour 2010 et 2011* contenue dans le document EC/62/SC//CRP.22 ; ce point de l'ordre du jour comprendra également l'adoption d'un projet de décision ;

b) Le *Rapport global* sur les activités du HCR en 2010.

8. Coordination

Un compte-rendu sur les éléments qui figureront dans l'exposé du HCR à la session de fond du Conseil économique et social (ECOSOC) de 2011 sera fourni au Comité permanent.

9. Gouvernance

Au titre de ce point, le Comité permanent aura la possibilité de présenter des suggestions au Haut Commissaire sur les questions à inclure dans sa déclaration liminaire à la soixante-deuxième session du Comité exécutif.

10. Questions diverses
